Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID: 064-216400861-20231023-2023_07_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE AYHERRE

NOMBRE DE MEMBRES:

- Afférents au Conseil Municipal: 15

- En exercice: 15

- Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE D'AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION: 19 octobre 2023

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, et MM. BISCAY Samuel BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé. Absents excusés: Mmes ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine, SABALOUE Virginie et Mr BARBIER Koxe Mme ETCHEVERRY Sabine a été élue secrétaire.

Délibération N° 2023-07-05 : Décision modificative n°2 au budget principal

Le Conseil Municipal,

adopte la décision modificative n°2 au budget principal, traduite par les écritures suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
65748 (65) : Autres personnes de droit privé	3 700,00	6419 (013) : Remboursement sur rémunération	3 700,00
64131 (012) : Rémunérations	10 000,00	74121 (74) : Dotation solidarité rurale	10 000,00

Total Dépenses	13 700,00	Total recettes	13 700,00

ADOPTÉ à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 26/10/2023 Et après transmission en sous-préfecture le 26/10/2023